LETTRE D'INFO
N° 6 - Décembre 2014

Seine Aval

Opération d'Intérêt National

2015, le décollage

Le pari audacieux, pris il y a quelques années par l'ensemble des élus de Seine Aval de transformer et de faire éclore un nouveau territoire, se concrétise. Après avoir fortement investi ces dernières années dans des études pré-opérationnelles et des études d'impact et après avoir engagé d'importants travaux de viabilisation, les opérations pilotées par l'EPAMSA entrent enfin en phase opérationnelle. 2015 sera l'année des premiers logements et équipements à Bonnières – Cœur de Ville, à Mantes Université, à Gargenville - Les Hauts de Rangiport, à Carrières Centralité. Par ailleurs, des acteurs économiques vont investir dans Mantes Innovaparc ou encore l'Ecopôle Seine Aval.
Autant d'opportunités pour les entreprises du BTP : l'impact économique des opérations menées par l'EPAMSA vont générer un volume d'affaires de près de 200 M€ !
Autant d'emplois à la clé : plus de 2 000 emplois seront nécessaires pour construire et commercialiser les nouveaux logements.
2015 est également une année de décollage pour les projets territoriaux d'ampleur, la Métropole du Grand Paris et ses nouveaux outils d'aménagement, les futures grandes intercommunalités franciliennes et en premier lieu celle du territoire Seine Aval à l'ouest.
L'EPAMSA, en tant qu'aménageur public au service des collectivités, aura à cœur de participer pleinement à la transformation et au développement de ce territoire, pour le bénéfice de ses habitants, de ses entreprises et de son environnement.

Didier Bellier-Ganière
Directeur Général de l'EPAMSA

REVUE DE PROJETS

- Mantes Université
- Carrières Centralité
- Mantes Innovaparc
- Ecopôle Seine Aval
- Cœur de Ville de Bonnières-sur-Seine
- Les Hauts de Rangiport à Gargenville

EN BREF...

Seine Aval
Mantes-La-Jolie
Europe
Le Mantois

Les opérations d'aménagement menées par l'EPAMSA dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National sortent de terre. Leur impact économique est réel. Avec un investissement en 2015 de 18 millions d'euros de travaux et d'études, les opérations de l'EPAMSA représenteraient pour les entreprises du BTP un montant de près de 200 millions d'euros environ, dans le cadre des marchés de construction passés par les promoteurs. Voici un tour d'horizon des projets en cours.

MANTES UNIVERSITÉ

Le nouveau cœur d'agglomération du Mantois, installé sur d'anciennes friches industrielles à proximité de la future gare RER E, comptera 2 000 logements, un pôle universitaire, un pôle commercial.
Les équipements universitaires (ISTY) et sportifs (Aquasport, piscine d'agglomération) sont déjà ouverts à la population, et les premiers logements ont été livrés dès 2011 (158 logements à Buchelay et 280 logements à Mantes-la-Jolie, secteur ENM).

2015 : Livraison d'une résidence sociale de 35 logements (groupe Arcade) et d'une résidence étudiante et jeunes actifs de 145 logements (Antin Résidence) et lancement des travaux d'une première tranche d'un ensemble de 150 logements (consultation en cours)

2016 : Livraison des 180 logements réalisés par les Nouveaux constructeurs

2017 : Livraison de l'IUT

Les travaux de voiries menées par l'EPAMSA accompagneront l'avancée des programmations.

CARRIÈRES CENTRALITÉ

L'opération qui crée un nouveau centre-ville ouvert sur la Seine, à proximité de la gare RER/SNCF, comprend 2 800 logements, un parc urbain de 10.5 ha, une place publique, des commerces et activités.

2014 : Livraison de 62 premiers logements (Promogim)

2015 : Livraison de 47 logements (Nexity) avant l'été 2015 ainsi que du groupe scolaire Victor Schoelcher.
Début des travaux des 800 logements en cours de commercialisation (Nexity, Promogim, Semiic Promotion et Arc Promotion)
Poursuite des travaux d'aménagement des espaces publics

MANTES INNOVAPARC

Situé à proximité de Mantes Université, il s'agit de 58 ha à vocation économique, situé à la sortie de l'A13 et proche de la gare, future terminus du RER E.

2012 : Livraison d'Innéos, hôtel et pépinière d'entreprises de l'agglomération Mantes-en-Yvelines

2014 : Inauguration des nouveaux bâtiments de Sulzer Pompes

2015 : Poursuite de la commercialisation.

Les travaux de desserte des bâtiments et de deux autres lots sont en cours.

ECOPÔLE SEINE AVAL

Situé à proximité de Carrières Centralité, ce sont 50 ha cessibles dédiés aux éco-activités du Grand Paris, accueillant l'éco-port des 2 rives de Seine (Ports de Paris).

2012 : Inauguration de la Fabrique 21, programme immobilier dédié à l'éco-construction, qui accueille des éco-constructeurs dans les ateliers et l'hôtel-pépinière d'entreprise (700m² de bureau). C'est également un lieu de formation pour les professionnels de l'éco-construction et de la rénovation énergétique, avec un espace d'exposition « la matériauthèque ».

2015 : Commercialisation d'un village d'entreprises de 10 000 m² (1ère phase de l'aménagement), répondant aux besoins des entrepreneurs locaux.
1ère phase de viabilisation liée à la commercialisation d'un premier îlot (programmation en cours)

CŒUR DE VILLE DE BONNIÈRES-SUR-SEINE

Pour redynamiser la ville, le centre-bourg, à proximité de la gare SNCF, a été repensé avec de nouveaux espaces publics ouverts aux piétons et un stationnement partagé avec un parking mutualisé, des commerces et 250 logements.

2015 : Début des travaux de 190 logements (Nexity) (1ère tranche)
Travaux de viabilisation liés à la commercialisation des premiers lots (A2 et A3)
2017 : Lancement de la 2ème tranche du projet

LES HAUTS DE RANGIPORT À GARGENVILLE

L'opération consiste en la reconversion d'une friche industrielle (Porcher) en un nouveau quartier intégré à la ville : environ 300 logements en première phase, un parc et un groupe scolaire.

2014 : Début des travaux de 106 logements sociaux (SEMIIC pour le bailleur I3F)
2015 : Construction des logements en accession libre (Arc Promotion).
Travaux des espaces publics et de la partie nord du parc (consultation en cours)
Travaux d'aménagement des espaces publics (voiries de desserte et partie nord du parc)

SEINE AVAL

Un guide pour les clauses sociales

L'EPAMSA a initié en 2013 une démarche partenariale pour rationaliser, faciliter et systématiser la mise en œuvre des clauses sociales sur le territoire. De nombreux ateliers de travail ont permis d'échanger et de partager les bonnes pratiques à l'œuvre sur le territoire. L'EPAMSA a décidé de publier le fruit de ce travail. Le guide « Utiliser les clauses sociales en Seine Aval » est à destination des collectivités et des entreprises.

MANTES-LA-JOLIE (78)

Vers un NPNRU pour le Val Fourré

Le PRU du Mantois dont l'EPAMSA assure la direction de projet, doit entrer dans la 2ème phase de rénovation du Val Fourré grâce au NPNRU (nouveau programme national pour la rénovation urbaine). La liste nationale des quartiers concernés sera annoncée prochainement par l'ANRU.

La rénovation et la restructuration du Val Fourré doivent en effet se poursuivre. Certains quartiers du Val Fourré nécessitent une intervention : les quartiers des Physiciens, des Aviateurs et des Musiciens qui représentent 1 900 logements, soit près de 6 000 habitants sur une surface de 33 hectares. Il est également important d'améliorer l'attractivité du cœur du Val Fourré pour favoriser la mixité fonctionnelle (services publics, équipement, logement, commerces) et consolider le potentiel économique/commercial. Une première étude technique et urbaine est en cours sur le potentiel du site des dalles Ronsard et Mendes France.

EUROPE

Seine Aval et les fonds européens 2014-2020

Pour la période 2014-2020 : les fonds européens (FEDER et une partie du FSE) seront gérés directement par la Région Ile-de-France qui devrait publier un appel à projet dans les prochains mois, destiné aux territoires qui souhaitent engager des opérations. Les principales agglomérations de Seine Aval (CAMY, CASV, CA2RS) avec l'EPAMSA comme chef de file, ont confirmé leur volonté d'unir leurs efforts pour faire émerger un véritable projet de coopération et de développement en portant une démarche intégrée. C'est dans ce cadre que l'EPAMSA assure la coordination et l'animation et prépare la candidature Seine Aval sur le volet territorial urbain.

LE MANTOIS

Actualité des mandats en cours

Dans le cadre du PRU du Mantois, l'EPAMSA en tant que mandataire de la ville, engagera en 2015 une consultation de travaux pour la création d'un bassin écologique paysager.

Pour le compte du SMSO, l'EPAMSA lance actuellement une consultation pour la création d'une passerelle sur la Seine entre Mantes-la-Jolie et Limay.

Plus d'infos sur

www.operation-seineaval.fr

EPAMSA - 1, rue de Champagne - 78200 Mantes-la-Jolie / Téléphone : 01 39 29 21 21

Responsable de la publication : Didier Bellier-Cantère - Responsable de la rédaction : Amandine Martin - Rédaction : EPAMSA - Création/Exécution : Mine de créa - Impression : PDI - Crédits Photos : EPAMSA, Benoit Grimbert, Altelia, Atelier Marniquet, SMSO